

Sur une phrase de Gabriel Naudé

Mehenni Akbal

Volume 58, numéro 4, octobre–décembre 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028837ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028837ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Akbal, M. (2012). Sur une phrase de Gabriel Naudé. *Documentation et bibliothèques*, 58(4), 198–203. <https://doi.org/10.7202/1028837ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2012

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

MEHENNI AKBAL

Maître de conférence
Université Alger 2
mehenni_akbal@hotmail.com

Introduction

LES « GRANDS NOMS » DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE sont connus et incontournables. On s'arrête à leurs apports intellectuels et scientifiques pour mesurer l'influence qu'ils ont exercée sur ce champ disciplinaire : Léopold-Auguste Constantin (1779-1844) a inventé, en 1839, le néologisme « bibliothéconomie » ; les encyclopédistes Melvil Dewey (1851-1931), Henry Evelyn Bliss (1870-1955), Shiyali Ramamrita Ranganathan (1892-1972), Charles Ammi Cutter (1837-1903) et James Duff Brown (1862-1914) ont tenté de contenir la production intellectuelle universelle dans des modèles classificatoires ; le visionnaire Paul Otlet (1868-1944) et son proche collaborateur Henri Lafontaine (1854-1943) ont opéré une véritable ouverture paradigmatique ; Eugène Garfield (1925-) et Derek John de Solla Price (1922-1983) ont forgé des modèles de quantification et d'évaluation de la production scientifique.

La seule existence de l'objet ne donne pas toujours lieu à la naissance d'une discipline et l'invention du néologisme qui la désigne ne la crée pas automatiquement non plus. Il existe des néologismes dont les champs disciplinaires qu'ils nomment ont été défrichés bien avant leur apparition. C'est le cas de la bibliothéconomie. En effet, c'est en 1627 que Gabriel Naudé, médecin de formation, publie son *Advis pour dresser une bibliothèque*. Il s'agit d'un avis à caractère privé adressé à son employeur Monseigneur le Président de Mesme, mais qu'il juge nécessaire de rendre public en le publiant.

Cet *Advis*, dont nous reproduisons ici quelques extraits avec l'orthographe originale pour préserver son caractère généreux et sa saveur archaïque, est un texte précurseur de la bibliothéconomie. Il s'agit du texte fondateur d'un projet bibliothécaire, assez exhaustif et pertinent, résumé dans une longue phrase, qui traduit une « archéo-bibliothèque ».

De la phrase en question

C'est à l'âge de 27 ans que Gabriel Naudé rédige son *Advis*. On y trouve une phrase qui mérite une attention particulière en raison de sa structure et de son contenu.

« Pour le progrez et augmentation de laquelle ie proteste vouloir tout le temps de ma vie contribuer tout ce qui me sera possible, comme i'ay pris dés maintenant la hardiesse de vous en donner

quelque tesmoignage par cet Advis, lequel i'esperere bien avec le temps polir et augmenter de telle sorte, qu'il n'apprehendera point de sortir en lumiere pour discourir et parler amplement d'un sujet lequel n'a point encore esté traicté, faisant voir sous le tiltre de Bibliotheca Memmiana, ce qu'il y a si long temps que l'on souhaite sçauoir, l'histoire tres-ample et particuliere des Lettres et des Liures, le iugement et plus necessaires en chaque Faculté, le fleau des Plagiaires, le progrez des Sciences, la diuersité des Sectes, la reuolution des Arts et Disciplines, la decadence des Anciens, les diuers principes des Nouateurs, et le bon droict des Pyrrheniens fondé sur l'ignorance de tous les hommes : sous le voile de laquelle ie vous supplie tres-humblement, M. d'excuser la mienne, et de recevoir ce petit Aduis, quoy que grossier et mal tissu, pour des arres de ma bonne volonté, et de celui que vous ie vous promets et feray voir vn iour avec plus grande suite et meilleur equipage. »

(Naudé 1963, 121-122).

Malgré sa longueur (plus de deux cents mots), cette phrase ne contient pas de redite ni de développements superflus à même de l'alourdir ou d'altérer sa portée sémantique. Elle recèle deux idées essentielles séparées par un deux-points. D'après Jacques Drillon (1991), le deux-points joue un « rôle de simulateur logique et chronologique ». C'est un simulateur logique car il fait office de connecteur. C'est un simulateur chronologique parce qu'il marque le passage entre ce qui précède et ce qui suit. Ici, le deux-points relie plusieurs propositions et/ou syntagmes nominaux. Il s'agit aussi d'un marqueur argumentatif car il justifie, explique, rend compte et commente. Il sert également à lever les ambiguïtés dans le discours. Il provoque dans le texte une digression doublement incitatrice. D'abord, encourager le lecteur à s'attarder sur le passage et sur l'idée parce qu'ils présentent un intérêt pour la compréhension du discours. Le lecteur doit faire l'arrêt provoqué par le deux-points ; l'absence de ce dernier fait encourir à la phrase le risque de filer, c'est-à-dire de passer inaperçue. C'est le « menu court-circuit » dont parle Julien Gracq qui remarque également « le peu d'usage qu'en ont fait les auteurs anciens » (1981, 258). Ensuite, le deux-points donne une

meilleure clarté au texte. Il permet au lecteur de saisir et de comprendre avec moins d'effort.

Examinons de plus près cet extrait !

Avant le deux-points, Naudé expose une nouvelle voie de recherche et d'investigation qu'il qualifie d'originale et baptise « *Bibliotheca Memmiana* ». Elle est guidée par « *les diuers principes des Nouateurs* » et bâtie sur « *le bon droict des Pyrrhèniens fondé sur l'ignorance de tous les hommes* ». En quoi consiste-t-elle ? Elle s'articule autour de ce qui suit :

- Recenser la production intellectuelle et livresque ;
- Accéder aux textes fondateurs et aux textes critiques des sciences, des arts et des disciplines ;
- Connaître « *le nom des meilleurs et plus nécessaires en chaque Faculté* ». Notons que Naudé n'identifie pas les outils à mettre en œuvre pour réaliser ce travail. S'agit-il d'une connaissance sur la base d'un travail d'évaluation avec des instruments et des outils avérés ou d'une reconnaissance née de l'idée la plus répandue selon laquelle ils sont tenus pour « *meilleurs* » ? ;
- Faire la lumière sur le plagiat, considéré comme nuisible et funeste dans la mesure où il encombre et pollue la littérature originale et authentique ;
- Déceler les moments qui traduisent « *la reuolution des Arts et Disciplines* » et « *la decadence des Anciens* ». Faut-il comprendre la détection des crises et des obstacles paradigmatiques qui surviennent dans les champs disciplinaires ?

Après le deux-points, Naudé fait preuve de politesse en usant de formules répandues et érigées à l'époque en règles de communication. Il pousse la politesse au point de s'oublier pour Monseigneur le Président de Mesme à qui il dévoile les insuffisances de son texte en le qualifiant de petit, grossier et mal construit, tout en faisant la promesse de poursuivre son projet en l'élaborant davantage.

L'Advis : éléments éditoriaux

Dans l'Advis, réimprimé en 1644 et réédité avec une orthographe modernisée en 1876, Naudé donne des indications précises sur le montage d'une bibliothèque. Une traduction anglaise est parue en 1661 et a fait l'objet d'une réimpression en 1903 à Cambridge. Une autre traduction est parue en 1950. Deux traductions latines ont également été disponibles : la première en 1658 à Hambourg et la deuxième en 1703 à Helmstedt.

Nous connaissons de l'Advis quatre éditions contemporaines : celle de VEB Edition (Leipzig 1963), celle de la maison Aux amateurs de livres en 1990 (précédée de *L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite* par Claude Jolly) et celles de Klincksieck en 1994 et en 2008, avec introduction et notes de Bernard Teyssaudier.

L'édition de 1963, utilisée ici, est une fidèle réimpression de l'édition de 1627. Elle se présente dans un

format in-12° et est publiée avec les formes archaïques et les dispositions typographiques de l'édition originale (122 pages). Elle inclut une postface de six pages en quatre langues (allemand, français, anglais et russe) et une courte bibliographie des œuvres les plus importantes sur Naudé. La postface propose un avis émérite et son rédacteur s'est efforcé de retracer brièvement l'itinéraire et l'œuvre de vie de Gabriel Naudé. Des jugements pertinents sont également portés sur son *Advis*.

Gabriel Naudé : repères biographiques

Ce sont les Américains qui se sont d'abord intéressés à Gabriel Naudé et l'ont sauvé de l'oubli par des études inaugurales et sérieuses (Courtney 1924 ; Rice 1939 ; Clarke 1970).

Naudé a eu une existence bien remplie consacrée au « fait bibliothécaire ». Né le 3 février 1600 à Paris, il est l'aîné d'une famille modeste de huit enfants. Son père est huissier au bureau des finances et sa mère n'a jamais fréquenté l'école. Très tôt, on remarque Gabriel pour sa vive intelligence. C'est à Gabriel de Guénégaud, receveur des finances, conseiller du roi et trésorier de l'épargne, qu'il doit son entrée au Collège aristocratique de Navarre. Il fait des études de médecine, voyage beaucoup et aide financièrement ses frères et sœurs en travaillant, à partir de 1622, en qualité de bibliothécaire à la bibliothèque du Président de Mesme dont les fonds avoisinaient les 8 000 volumes et incluaient un grand nombre de manuscrits grecs et latins. Il a beaucoup lu et a reconnu l'influence qu'ont exercée sur lui Sénèque, Plutarque, Horace, Montaigne et Charron. Bayle dira à son sujet qu'il est « *l'homme de France qui avoit le plus de lecture [...] et l'esprit le plus épuré des sentiments populaires* » (Cité en note par Bianchi 1988, 88). De 1631 à 1642, Naudé est à Rome et occupe le poste de bibliothécaire des cardinaux Bagni et Barberini. À son retour en France en 1642, il travaille à la Bibliothèque de Richelieu avant de créer et de développer celle de Mazarin. Il sillonne l'Europe en vue de collecter, pour le compte de cette dernière, le meilleur de ce qui se publie alors. Mais en 1651, au moment où il est parvenu à dresser une enviable bibliothèque, la Fronde décrète la vente de tous les biens de Mazarin. Malgré les efforts de Naudé, la bibliothèque n'échappe pas à cette décision et est dispersée. En puisant dans ses économies, il parvient à en racheter les livres de médecine. En 1652, la reine Christine de Suède l'appelle à son tour pour organiser sa bibliothèque. À la cour de Stockholm, il connaît de nombreux déboires. Quand Mazarin reprend le pouvoir, il rappelle Naudé, mais ce dernier meurt durant le voyage de retour, à Abbeville, en 1653.

L'année 1627 est à retenir dans la vie de Naudé. En effet, c'est à cette date qu'il publie son *Advis* dédié à son employeur, Monseigneur le Président de Mesme. Cet opuscule, qui en fait le pionnier d'une bibliothèque moderne et porteur d'un projet bibliothécaire,

fait partie de la mémoire de la bibliothéconomie en tant que champ disciplinaire. Il convient de souligner, d'une part, sa cohérence, sa rationalité et son caractère précurseur et, d'autre part, sa dimension philosophique et politique. Sainte-Beuve résume bien le caractère novateur de la bibliothèque naudéenne : « *Naudé n'estime les bibliothèques dressées qu'en considération du service et de l'utilité qu'on en peut recevoir [...]* » (Sainte-Beuve 1962, 483). Il veut une bibliothèque universelle et publique « *ouverte à chacun et de facile entrée dans le but de n'en dénier jamais la communication au moindre des hommes qui en pourra avoir besoin* ». Il considère également que Naudé « *rêve la Bibliothèque publique et universelle avec la même persistance et la même chaleur que Diderot a pu mettre à l'Encyclopédie* » (Sainte-Beuve 1962, 485-486).

La problématique naudéenne

Dans la longue phrase qui clôt son texte, Gabriel Naudé se fixe comme objectif « *de sortir en lumière pour discourir et parler amplement d'un sujet lequel n'a point encore été traité* » (Naudé 1963, 121). Il met en exergue l'absence de connaissances sur le sujet et dit partir carrément de zéro. Il considère que son projet et l'activité bibliothécaires peuvent se construire sur ce type de justification. Dès les premières pages, il qualifie son texte de « *chose inouye* » (Naudé 1963, 11), un discours dont on n'a jamais entendu (oui) parler.

Naudé ne manque pas d'annoncer la portée de son projet et ses ambitions. Il offre ceci à lire : « *Il est vray qu'entre le nombre presque infini de ceux qui ont jusques aujourd'hui mis la main à la plume, aucun n'est encore venu à ma congnoissance sur l'aduis duquel on se puisse regler au choix des Liures, au moyen de les recouurer, et à la disposition qu'il faut leur donner pour les faire paroistre avec profit et honneur dans vne belle et Bibliothèque.* » (Naudé 1963, 11). Il est clair qu'une telle formulation s'apparente à une problématique. Naudé se considère le premier à s'engager dans cette voie de recherche non encore explorée où tout est à faire. Il a pris soin cependant de présenter le bilan des connaissances et des idées éparses qui prévalaient dans le domaine à son époque. Il fait référence au « *conseil que donna Jean Baptiste Cardone évesque de Tortose pour dresser et entretenir la royale bibliotheque de Lescurial* » (Naudé 1963, 12) qui, d'après lui, n'a traité cette question que d'une façon sommaire et superficielle.

Naudé explique également en quoi son *Advis* fera avancer les connaissances. Il détermine ce qui faisait défaut pour proposer enfin son *Advis*, en réalité rien d'autre qu'une série de préceptes et de maximes pour le montage d'une bibliothèque idéale digne de Monseigneur le Président de Mesme, ce que n'a pas manqué de relever le rédacteur de la postface de l'édition de 1963 :

« *Celui qui espérerait trouver dans l'Advis un traité de bibliotechnie dans le sens moderne du mot serait déçu. Certes, il contient de très importantes règles de base concernant le travail du bibliothécaire et des indications précieuses pour le bibliophile, mais elles ne sont pas présentées d'une manière systématique, même pas réunies. Ses explications ayant plutôt le caractère de recommandation qui n'engagent à rien sont empreintes dans une large mesure du sens commun et d'un goût très poussé pour le rationnel.* »

(Naudé 1963, 133).

***Bibliotheca Memmiana* : un néologisme ?**

Ouvrons le *Petit Robert* à l'article « bibliothèque » ; le mot est apparu en 1493. On sait que *Bibliotheca* vient du grec *Bibliothékê*, de *biblion* « livre » et *thêkê* « coffre, lieu de dépôt » : c'est le lieu où sont organisés et gérés les livres. Sur les conditions qui prévalent à son introduction dans la langue française, Albert t'Serstevens indique que : « *C'est le snobisme de Cicéron, féru de grec comme tous les lettrés de son époque, qui dans ses premières lettres à Atticus, a adopté ce vocable prétentieux : bibliotheca ; sans doute parce que les Romains venaient d'apprendre en Grèce qu'il existait des réunions de livres et n'avaient pas de terme pour les désigner.* » (t'Serstevens 1969, 10). Il est à noter que Michel de Montaigne et les hommes de son temps ont nourri une autre prédilection, celle de toujours l'appeler librairie.

Que signifie *Memmiana* ? L'état actuel de nos connaissances est le suivant :

L'existence d'une relation possible entre Monseigneur le Président de Mesme et *Memmiana*. Le dictionnaire latin-français de Gassiot indique que *memmiana* dérive de *Memmius*, une famille romaine dont parlent Lucrèce et Virgile. En courtisan, Naudé aurait, peut-être, établi un lien entre le Président de Mesme et la famille de *Memmius*. Dans ce cas, *Bibliotheca Memmiana* veut dire bibliothèque de Mesme ou digne de Mesme.

Memmianus est un adjectif dérivé du nom propre *Memmius*. *Memmius* est le nom des membres d'une famille romaine. Dans un discours prononcé le 24 avril 1974 lors de sa nomination officielle comme Docteur *honoris causa* de la faculté de philosophie de l'Université d'Athènes, Pierre Boyance parle ainsi de *Memmius* : « *Memmius, un personnage important, réfugié à Athènes au cours de l'exil que lui avaient valu ses intrigues, avait obtenu de l'Aréopage l'autorisation de procéder à des constructions sur un terrain où se trouvaient les ruines de la maison d'Epicure.* » (1974, 165). Il dit aussi que *Memmius* était un Romain persuadé de la supériorité de la culture et de la poésie grecques.

On le trouve également cité par Ronald Syme (1982) dans l'œuvre qu'il a consacré à *Salluste* ; Memmius était le protecteur de Catulle et de Lucrèce.

Bibliotheca Memmiana signifierait, peut-être, une bibliothèque memmienne, c'est-à-dire (digne) de Memmius.

Le projet bibliothécaire de Naudé

Tout texte reflète l'époque dans laquelle il a été composé et produit. *L'Advis* ne fait pas exception. Gabriel Naudé ne pouvait échapper aux influences de son milieu et aux conditions qui y ont prévalu. Le projet bibliothécaire de Naudé, tel que décrit, se situe à une étape de l'histoire de l'humanité où il était encore possible de conserver, dans un seul et même lieu, l'essentiel de la production livresque.

Il faut dire que l'invention de l'imprimerie avec les caractères mobiles par Gutenberg en 1450 et la construction de sa première presse à imprimer constituent une des trois plus grandes inventions de l'humanité (les deux autres étant l'écriture et les technologies de l'information et de la communication). Avant Gutenberg, on ne comptait que 30 000 livres sur le seul continent européen, essentiellement des bibles ou des textes religieux. Cinquante ans plus tard, plus de neuf millions de livres imprimés étaient disponibles sur les sujets les plus variés (Febvre et Martin 1958).

Fait de maximes et de préceptes, *L'Advis* s'ouvre par un avertissement Au lecteur et une table analytique. Il est ensuite structuré en neuf chapitres d'inégale importance.

Dans l'introduction et le premier chapitre, Naudé explique son projet en l'inscrivant dans une culture du livre, un livre qu'il démocratise à souhait. La bibliothèque, ce lieu où sont conservés le savoir et la connaissance jusque-là jalousement gardés dans les cloîtres et les monastères, se doit d'être ouverte et accessible à tous.

Dans le deuxième chapitre, Naudé traite une question lancinante. Il s'agit de l'une des problématiques de la bibliothéconomie : l'identification et la localisation de l'écrit par le moyen des documents secondaires produits par les bibliothèques ; « *On ne peut rien faire à l'imitation des autres Bibliothèques si l'on sçait par le moyen des Catalogues qui en sont dressez ce qu'elles contiennent parce qu'ils nous peuuent instruire des liures, du lieu, du temps et de la forme de leur impression.* » (Naudé 1963, 25-26).

La quantité de livres à mettre dans une bibliothèque fait l'objet du troisième chapitre. Pour Naudé, les fonds doivent être universels et encyclopédiques.

Le chapitre quatre, le plus long (36 pages), est dédié aux aspects qualitatifs des livres à mettre dans les collections. Exposons l'essentiel de sa typologie :

« *Tous les premiers et principaux Auteurs vieux et modernes, [...] et accompagnez de leurs plus doctes et meilleurs Interpretes et Commentateurs.* » (Naudé 1963, 37) et *tous les textes critiques*

(Naudé 1963, 41) ;

« *Tous les vieux et nouveaux Auteurs dignes de consideration, [...] ; et aussi leurs meilleures versions Latines, Françoises, ou telles qu'on les pourra trouver.* »

(Naudé 1963, 38-39) ;

« *Ceux qui ont le mieux traité les parties de quelque Science ou Faculté telle qu'elle soit.* »

(Naudé 1963, 39) ;

« *Il ne faut aussi obmettre tous ceux qui ont innoué ou changé quelque chose és Sciences.* »

(Naudé 1963, 42) ;

« *Il ne faut aussi oublier toutes sortes de lieux communs, Dictionnaires, Meslanges, diuerses Leçons, Recueils de sentences, et telles autres sortes de Repertoires.* »

(Naudé 1963, 51).

« *Par quels moyens ont les peut recouurer* » (Naudé 1963, 74-90) est le titre du cinquième chapitre. Bien conserver son fonds, gérer minutieusement les dépenses (acheter au lieu de relier), acheter des collections entières et faire connaître son fonds : tel est l'essentiel de ses recommandations.

Le sixième chapitre est consacré au lieu d'installation de la bibliothèque ; il doit être accessible, éclairé et loin du bruit et des nuisances. Naudé conseille également d'éviter que le lieu soit exposé à l'humidité.

Dans le septième chapitre, l'auteur expose le mode de classement qu'il convient d'appliquer car « *sans cet ordre et disposition tel amas de liures que ce peust estre, fust-il de cinquante mille volumes, ne meriteroit pas le nom de Bibliotheque, non plus qu'une assemblée de trente mille hommes le nom d'armee* » (Naudé 1963, 42). Pour lui, « *le meilleur [ordre] est toujours celui qui est le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, vstité, et qui suit les Facultez de Theologie, Medecine, Iurisprudence, Histoire, Philosophie, Mathematiques, Humanitez, et autres, lesquelles il faut subdiuiser chacune en particulier, suiuant leurs diuerses parties* » (Naudé 1963, 101). Naudé prend soin de discuter les faiblesses et les insuffisances de son modèle classificatoire, le mettant ainsi à l'abri d'éventuelles critiques de ses détracteurs. Il clôt ce chapitre en proposant un mode de classement des manuscrits qui, selon lui, « *font la meilleure partie et la plus curieuse et estimee* » (Naudé 1963, 104) d'une bibliothèque.

« *L'ornement et la decoration que l'ont y doit apporter* » ainsi que le mobilier que l'on doit y mettre sont

traités dans le huitième chapitre. L'auteur clôt son opuscule (chapitre 9) en résumant son projet et en l'inscrivant dans une culture démocratique du livre.

Bien que précoce, ce projet bibliothécaire est exposé d'une façon cohérente et obéit à une certaine rationalité. Celle du moment, du moins !

Propos hypothétiques : pour une archéo-bibliothèque naudéenne

Le terme *bibliothèque* vient du grec *biblion* « livre » et *technè* « technique ». Il désigne l'ensemble des techniques à mettre en œuvre pour organiser la production livresque. Le préfixe « archéo » est préconisé en référence à l'*archéologie des discours* forgé par Michel Foucault qui le définit comme étant « *le jeu des règles qui déterminent dans une culture l'apparition ou la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses* » (Foucault 1968, 19). Foucault retient « *l'analyse de l'épitémè* » qui représente « *l'ensemble des relations qu'on peut découvrir, pour une époque donnée, entre les sciences quand on les analyse au niveau des régularités discursives* » (Foucault 1969, 259). Retenus ici comme critères d'analyse, ces deux concepts permettent, après examen de la mémoire praxéologique et théorique de la bibliothéconomie, de distinguer trois périodes : l'archéo-bibliothèque, la praxéo-bibliothéconomie et la paradigmo-bibliothéconomie ; le système d'énonciation de chaque période étant inauguré et/ou normalisé par un texte fondateur.

- L'archéo-bibliothèque correspond à 1627, date de la parution de l'*Advis* pour dresser une bibliothèque de Gabriel Naudé. Cet opuscule a induit un mode de pensée qui suggère une logique de fonctionnement des bibliothèques.
- La praxéo-bibliothéconomie est un discours dont la normalisation a commencé à partir de 1839, l'année de la publication de *Bibliothéconomie*. Instructions sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques de Léopold-Auguste Constantin. L'ouvrage a été réédité, en 1841, sous le titre *Bibliothéconomie* : ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la construction et l'administration des bibliothèques. Ces textes ont généré une logique d'organisation et de gestion des bibliothèques.
- La paradigmo-bibliothéconomie s'ouvre en 1934, avec la parution du *Traité de la documentation*, le livre sur le livre, théorie et pratique, de Paul Otlet, aux Éditions Van Keerberghen de Bruxelles. Cette œuvre colossale a provoqué une ouverture et permis à la bibliothéconomie, en intégrant la documentologie, d'évoluer vers une logique d'évaluation des bibliothèques et des

organismes documentaires et de se construire un socle paradigmatique.

L'archéologie a précédé l'épistémologie car il faut convenir qu'il n'y aurait jamais eu de mesure sans ordre, de loi sans régularité, de régularité sans norme, de science sans savoir. Bâti sur des fondements théorico-méthodologiques et scientifiques, le discours épistémologique puise ses racines dans le discours archéologique dont les énoncés sont construits sur la base de connaissances et de normes.

Y aurait-il eu cette ouverture paradigmatique prônée par Paul Otlet sans une archéo-bibliothèque énoncée par Gabriel Naudé, jeune médecin amoureux des livres et des bibliothèques au point de leur consacrer sa jeunesse et sa vie ? Y aurait-il eu quête d'un socle épistémologique initiée par Paul Otlet sans le texte praxéo-bibliothéconomique de Léopold-Auguste Constantin dont on ne sait que très peu de choses sur les origines, l'itinéraire et l'œuvre ? Sûrement pas ! Michel Foucault, qui nous a servi de prétexte pour justifier la présente réflexion, enseignait, dans *L'Ordre du discours*, que « *dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité* » (Foucault 1971, 10-11). Naudé, en tout cas, a tout bravé en nageant à contre-courant, et en publiant un texte destiné à un usage privé et personnel. Courage ou témérité ? La question est posée.

Pour conclure et ne pas clore

De la bibliothéconomie à la science des bibliothèques en passant par la documentologie, l'évolution s'est faite, d'une part, d'une façon axiale et en spirale et, d'autre part, par débordement plutôt que par rupture. Nous sommes habités par cette certitude : l'*Advis* est un texte précurseur, voire fondateur, à situer au cœur de cet axe. L'humilité et la vive intelligence de son signataire nous séduisent superbement et nous embarquent rapidement. Et ces sentiments se renouvellent à chaque relecture d'un opuscule fait d'audace et de naïveté, et rédigé, à notre sens, avec spontanéité. ☉

Sources consultées

- Bianchi, Lorenzo. 1988. *Tradizione libertina e critica storica : De Naudé a Bayle*. Milano : FrancoAngeli.
- Boyance, Pierre. 1974. *Cicéron et Athènes*, Discours prononcé devant un auditoire dense dans la salle des fêtes de l'Université d'Athènes le 24 avril 1974 au cours de sa nomination officielle comme Docteur « honoris causa » de la faculté de philosophie de cette université.
- Clarke, Jack A. 1970. *Gabriel Naudé, 1600-1653*. Hamden, Connecticut : Archon Books.

- Constantin, Léopold-Auguste. 1839. *Bibliothéconomie. Instructions sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, avec six planches. Paris : J. Techener, libraire.
- Constantin, Léopold-Auguste. 1841. *Bibliothéconomie : ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la construction et l'administration des bibliothèques*. Nouvelle édition revue, augmentée et ornée de figures. Paris : Librairie encyclopédique de Rouet.
- Courtney, J. W. 1924. *Gabriel Naudé, a preeminent savant bibliophile philanthropist*. New York.
- Drillon, Jacques. 1991. *Traité de la ponctuation française*. Paris : Gallimard.
- Febvre, Lucien et Henri-Jean Martin. 1958. *L'Apparition du livre*. Paris : Albin Michel, (col. L'évolution de l'humanité), réimpression 1971.
- Foucault, Michel. 1968. Réponse au Cercle d'épistémologie. *Généalogies des sciences*, n°9, été : 9-40.
- Foucault, Michel. 1969. *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard (Col. Tel).
- Foucault, Michel. 1971. *L'Ordre du discours* (leçon inaugurale prononcée le 2 décembre 1970 au Collège de France). Paris : Gallimard.
- Gracq, Julien. 1981. *En lisant en écrivant*. Paris : José Corti (Rien de commun).
- Naudé, Gabriel. 1627. *Advis pour dresser une bibliothèque*. Leipzig : VEB Edition Leipzig. Réimpression de 1963.
- Naudé, Gabriel. 1950. *Advice on establishing a library*, traduction and introduction by Archer Taylor. Berkeley.
- Naudé, Gabriel. 1976. *Advice on establishing a library*, traduction and introduction by Archer Taylor. 2nd ed., Westport Connecticut.
- Otlet, Paul. 1969. *Traité de documentation, le livre sur le livre : Théorie et pratique*, préface de Robert Estivals, avant-propos de André Canonne. Liège : C.L.P.C.F.
- Rice James, V. 1939. *Gabriel Naudé, 1600-1653*, Baltimore.
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin. 1962. *Portraits littéraires*, tome 2. Paris : Garnier.
- Syme, Ronald. 1982. *Salluste*, trad. par Pierre Rodin, Paris, Ed. Les belles lettres, (Centre de recherche d'histoire ancienne, n° 49).
- t'Serstevens, Albert. 1969. *Escales parmi les livres*. Paris : Nouvelles éditions latines.